

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD CHARENTE : Bassins Tude et Dronne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité syndical du 14 mars 2013

L'an deux mille treize, le quatorze mars deux mille treize à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de RIOUX MARTIN, sous la présidence de Monsieur Joël BONIFACE.

Etaient présents –

M. Joël LACOUR	AIGNES ET PUYPEROUX
M. Jacques MERCIER – Charles AUDOIN	AUBETERRE sur DRONNE
M. Michel MAZURIE	BARDENAC
M. Régis CHALARD	BAZAC
M. Pas de représentants présents	BELLON
M. Stéphane BEGUERIE – Jean Claude FAURE	BONNES
M. Pas de représentants présents	BORS DE MONTMOREAU
M. Olivier RIVALAN	BRIE / CHALAIS
M. Jean GOY	BROSSAC
M. Jean-Claude MAURY	CHALAIS
M. Pas de représentants présents	CHATIGNAC
M. Lysiane BOUGON-CELERIER – Francis BROUANT	CHAVENAT
M. Raymond BASTARD	COURGEAC
M. Pas de représentants présents	COURLAC
M. André THOMAS	CURAC
M. Christophe PETIT	JUIGNAC
M. Bernard CHAUVIT	LAPARDE
M. Laurent ESCLASSE	Les ESSARDS
M. Pas de représentants présents	MEDILLAC
M. Alfred THOMAS	MONTBOYER
M. Alain DESERT	MONTIGNAC le COQ
M. Bernard HERBRETEAU	MONTMOREAU-ST-CYBARD
M. Jean Claude LACROIX	NABINAUD
M. Frédéric GUETTE – Serge LAURENT	ORIVAL
M. Didier BOUILLON	PILLAC
M. Joël BONIFACE – Adrien CHADEFAUD	RIOUX-MARTIN
M. Jean-Marc RUDLER	ROUFFIAC
M. Michel PAUL-HAZARD	St AMANT DE MONTMOREAU
M. Pas de représentants présents	St AVIT
M. Geoffroy SIBILEAU	St EUTROPE
M. Pas de représentants présents	St LAURENT DE BELZAGOT
M. Pas de représentants présents	St MARTIAL DE MONTMOREAU
M. Thierry JAUVIN – Sébastien COUTAND	St QUENTIN DE CHALAIS
M. William RICHARD – Jean WITCZAK	St ROMAIN
M. Jean Philippe FAUVEL	St SEVERIN
M. Jean Claude LAFAYE – Thierry CHAMBRET	YVIERS

Invité : Mr Daniel LAROCHE, Président de la AAPPMA du bassin de la Tude
Mr Nicolas CHALARD, Chambre d'Agriculture 16, animateur du réseau Natura 2000 de la vallée de la Tude

Date de la convocation : 22 février 2013 - Quorum : 19 - Nbre de votants : 28
Nbre total de délégués titulaires : 36 - Nbre de délégués titulaires présents : 24
Nbre total de délégués suppléants : 36 - Nbre total de délégués suppléants présents : 12

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël : Technicien territorial en charge de la mission de technicien de rivière
- M. STEFANINI Emmanuel : Adjoint technique territorial en charge de la gestion des ouvrages et d'intervention liées aux cours d'eau
- Mme. NADAUD Géraldine : Adjointe administrative territoriale en charge du secrétariat et du site internet

OBJET : Achat de véhicule et révision du budget prévisionnel du poste de TMR pour 2013

EXPOSE :

Monsieur le Président expose aux membres du comité syndical que le seul véhicule syndical à 8 ans. Il sert notamment à la mission du technicien de rivière.

En rappelant la délibération n°423 concernant la réorganisation du personnel, ce véhicule servirait au poste d'adjoint technique pour son équipement spécifique aux interventions de terrain.

Il propose l'achat d'un véhicule de la même catégorie pour le poste de TMR.

Pour ce faire, il propose d'inscrire au budget primitif 2013 à l'opération 34 « acquisition de matériel » et à l'article 2182 « matériel de transport » la somme de 25000€ttc.

Ainsi, il propose de modifier dans ce même temps, un montant de la délibération n°418 (suivi annuel du bassin), en incluant dans le budget prévisionnel 2013 du technicien médiateur de rivière l'amortissement sur 5ans de ce nouveau véhicule et la mission « communication » qui correspond à 75% (176,25h) du temps de travail d'adjointe administrative 1^{er} classe soit 3675€.

Le budget prévisionnel serait donc de 64625,40€ ttc.

Cette modification de budget prévisionnel du TMR devra être notifiée aux partenaires financiers que sont l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Conseil Régional Poitou-Charentes et le Conseil Général de la Charente afin qu'ils puissent accompagner le syndicat sur les missions et sur l'investissement.

Il précise que ce nouvel achat fera l'objet d'une mise en concurrence au sens du code des marchés publics.

RESOLUTION :

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter la proposition du Président l'achat d'un véhicule servant à la mission du technicien de rivière.
- d'accepter d'inscrire au budget primitif 2013 à l'opération 34 « acquisition de matériel » et à l'article 2182 « matériel de transport » la somme de 25000€ttc.
- d'amortir ce véhicule sur 5ans
- d'ajouter au BP 2013 du poste de TMR, la mission « communication » qui correspond à 75% (176,25h) du temps de travail d'adjointe administrative 1^{er} classe soit 3675€.
- de modifier de budget prévisionnel 2013 du poste de technicien de rivière et de l'actualiser à la somme de 64625,40€ ttc qui sera notifié aux partenaires financiers que sont l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Conseil Régional Poitou-Charentes et le Conseil Général de la Charente afin qu'ils puissent accompagner le syndicat sur les missions et sur l'investissement.
- de donner le pouvoir au président de signer les pièces concernant la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

J. BONIFACE